VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 23 mars 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00029** du 21 MARS 2023
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
EGLISE PROTHESTANTE UNIE
Domicilié (e) 33 AVENUE DE VALENTON
94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

En vue de la réalisation : isolation thermique par l'extérieur du presbytère. dépose des volets. suppression d'une jardinière. condamnation d'une porte en façade sur rue par un mur en parpaing

Sur un terrain sis 6 RUE ALBERT THOMAS
Cadastré AI50

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 21 MARS 2023

Le Maire

Le Maire
Pour le Maire et par délégation
la 2ème adjointe en charge du logement et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00029** du 21 MARS 2023 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,